

# LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS



**SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION**

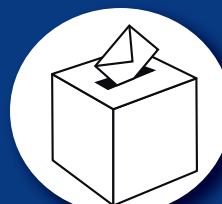
édition 2012

page 12 >

**PRÉSIDENTIELLES 2012  
JOURNÉE D'ÉCHANGE**

**ET DE DÉBAT**

**Politique de la Ville :  
ce que proposent  
les candidats**



Pour l'année 2012, l'équipe d'A SENATUS CONSULTO approfondit son action sur les politiques de cohésion et de régulation sociale (prévention, médiation, sécurité), thème majeur au cœur des prochaines échéances, présidentielles et législatives. Dans cet esprit, une journée d'échange et de débat sur la politique de la ville et du logement, vise à analyser les propositions des candidats.

Par ailleurs, notre Cabinet poursuit et adapte son offre de services (formations, conseils) sur les autres domaines de compétences et de responsabilités dévolues aux collectivités territoriales et EPCI.

La programmation retenue dans ce livret s'organise autour d'événements (sessions, séminaires et rencontres thématiques) qui mettent l'accent sur le développement de vos stratégies d'actions territoriales, leurs impacts en termes de gouvernance et vos nouvelles marges de manœuvre dans la gestion de vos collectivités.

A SENATUS CONSULTO approfondit également son action, sur deux axes importants, le développement de vos projets de territoires dans un contexte financier contraint (coopération et complémentarité des collectivités, financements européens...) et votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (optimisation de votre communication, valorisation de vos actions...).

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à la valorisation de vos actions,
- obtenir les résultats concrets attendus.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

**Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après et peuvent, sur simple demande, se dérouler au sein de votre collectivité.**

► **Pour vous inscrire**, vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :  
A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

► **Pour organiser un stage au sein de votre collectivité**, nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement : Frédéric DERAÏ - Tél. : 01 53 90 45 56 / 06 25 78 09 72

## REPÈRES



**Frédéric DERAÏ**, 45 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
  - Directeur des réseaux,
  - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et gérant du Cabinet A SENATUS CONSULTO agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux.



**Michel BOYÉ**, 62 ans

- Diplômé de l'École Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, option « Communication »
- Fonctions à responsabilités exercées aussi bien dans des organismes à mission de service public (Directeur des Organisations à l'AFPA...), que dans des organismes privés (Responsable Formation chez Danone France...)
- Consultant formateur sur l'ensemble des activités faisant appel à l'ingénierie pédagogique, à la Gestion prévisionnelle des ressources humaines et des compétences, spécialiste en management, qualité de services et conduite de projets auprès de collectivités territoriales (élus et services techniques), et auprès de services déconcentrés de l'État
- Expert international auprès de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement...
- Associé du Cabinet A SENATUS CONSULTO

# LES ENTRETIENS DE MALBROUCK

*Deuxième Édition*

*1<sup>er</sup> trim. 2013*

*Moselle*

*Un séminaire unique en France sur l'Allemagne actuelle*



Les deuxièmes « Entretiens Franco-Allemands de Malbrouck », en miroir du séminaire annuel organisé par l'Etat de Bavière à Fischbachau, se dérouleront au premier semestre 2013 en Moselle (date non encore déterminée), dans le cadre des célébrations de l'anniversaire des 50 ans du Traité de l'Elysée (22 janvier 2013).

Ils bénéficient notamment du soutien des Ministres chargés des Affaires Européennes des deux pays, ainsi que de l'Ambassade de France en Allemagne.

La première édition de ce séminaire de formation en allemand sur l'actualité de l'Allemagne d'aujourd'hui, est organisée les 8 et 9 février 2012 au château de Malbrouck, à Manderen en Moselle, sur la frontière franco-allemande et à quelques kilomètres de Schengen.

En 2012, leur organisation est portée par un partenariat entre le Conseil Général de la Moselle, la Chancellerie de l'Etat de Bavière, l'Association des anciens élèves de l'ENA, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'Institut Régional d'Administration de Metz.

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsbourg (DFI) et l'Institut Goethe se sont également mobilisés, afin que les « Entretiens de Malbrouck » puissent, dès 2012 et dans la durée, vous offrir un événement de référence dans la relation entre les deux pays.

Le Conseil Général de la Moselle et ses partenaires vous proposent un séminaire de haut niveau, tant par les conférenciers invités, acteurs économiques, politiques, intellectuels qui font et pensent l'actualité allemande, que par leur public, issu de tout le territoire français et composé d'élus locaux, de hauts fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales et de cadres supérieurs de grandes entreprises, dont le point commun est un intérêt professionnel, souvent doublé d'un engagement personnel, envers l'Allemagne, sa langue et sa culture.

Le programme de trois jours propose conférences, débats et ateliers de découverte et d'approfondissement de l'actualité de l'Allemagne d'aujourd'hui.

Par cette opération, la Moselle témoigne auprès de tous les réseaux franco-allemands de haut niveau (participants et partenaires), de son engagement à jouer un rôle de pivot de la relation territoriale entre les deux pays.

**Contact:**

Conseil Général de la Moselle

1 rue du Pont Moreau

BP 11096

57036 METZ cedex 01

Tel: 03.87.37.58.99

Fax: 03.87.37.83.93

Mail: [entretiensMalbrouck@cg57.fr](mailto:entretiensMalbrouck@cg57.fr)



# INDEX

## JANVIER

Jeudi 26 janvier <b>RÉFORME TERRITORIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE : IMPACTS, ENJEUX ET PERSPECTIVES</b> .....	6
Vendredi 27 janvier <b>FINANCEMENTS EUROPÉENS ET POLITIQUE DE LA VILLE : ENJEUX ET AVENIR DE LA POLITIQUE DE COHÉSION</b> .....	7
Lundi 30 janvier <b>LES CONSÉQUENCES DE LA LOI DE FINANCES 2012 POUR LES COLLECTIVITÉS</b> .....	19

## FEVRIER

Vendredi 3 février <b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	32
Vendredi 3 février <b>COMMUNICATION ET COMPTES DE CAMPAGNE : MODE D'EMPLOI POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012</b> .....	21
Lundi 13 et mardi 14 février <b>RELATIONS AVEC LA PRESSE ÉCRITE ET AUDIOVISUELLE : COMMENT COMMUNIQUER EFFICACEMENT ?</b> .....	27
Mercredi 15 février <b>LES CONSÉQUENCES DE LA LOI DE FINANCES 2012 POUR LES COLLECTIVITÉS</b> .....	19
Mardi 21 et mercredi 22 février <b>CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ</b> .....	18

## MARS

Lundi 12 mars <b>CRÉER, ANIMER ET GÉRER UN BLOG SUR INTERNET</b> .....	30
Mardi 13 mars <b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER, ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB</b> .....	31
Jeudi 15 et vendredi 16 mars <b>RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	33
Mercredi 21 mars <b>ÉLECTIONS MUNICIPALES : DRESSER VOTRE BILAN À MI-PARCOURS ET LE COMMUNIQUER</b> .....	23

Vendredi 23 mars



<b>&gt; PRÉSIDENTIELLES 2012 JOURNÉE D'ÉCHANGE ET DE DÉBAT : « POLITIQUE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT : CE QUE PROPOSENT LES CANDIDATS »</b> .....	12
--	----

Lundi 26 et mardi 27 mars <b>MÉDIA TRAINING : RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	28
--	----

Vendredi 30 mars <b>ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES : COMMENT DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET GÉRER LES FRAGILITÉS RURALES ET URBAINES ?</b> .....	9
--	---

Vendredi 30 mars <b>COMMUNICATION ET COMPTES DE CAMPAGNE : MODE D'EMPLOI POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012</b> .....	21
--	----

## AVRIL

Jeudi 5 avril <b>VERS UN ANRU 2 : CONDITIONS, FINANCEMENTS ET PERSPECTIVES</b> .....	10
---	----

Vendredi 6 avril <b>ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUELS LIENS JURIDIQUES ADAPTÉS À QUELS PROJETS ?</b> .....	11
---	----

Lundi 23 et mardi 24 avril <b>COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS EN SITUATION DE CRISE</b> ..	29
---	----

## MAI

Mercredi 9 et jeudi 10 mai <b>POLITIQUE DE LA VILLE : DES FONDS EUROPÉENS POUR FINANCER VOS PROJETS LOCAUX (FORMATION À BRUXELLES)</b> .....	8
---	---

Lundi 21 mai <b>CRÉER, ANIMER ET GÉRER UN BLOG SUR INTERNET</b> .....	30
--	----

Mardi 22 mai <b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER, ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB</b> .....	31
--	----

Jeudi 24 mai <b>DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ ET AUTRES MONTAGES : CHOISIR LE CONTRAT LE MIEUX ADAPTÉ À VOS PROJETS</b> .....	20
---	----

Vendredi 25 mai <b>QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES PROJETS TERRITORIAUX ?</b> .....	15
--	----

## JUIN

Lundi 4 juin <b>LES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL</b> .....	14
--	----

Lundi 4 et mardi 5 juin <b>AMÉLIORER SON EFFICACITÉ, OPTIMISER SON IMPACT</b> .....	25
--	----



Mercredi 6 juin	<b>ÉNERGIE ET CLIMAT : OBLIGATIONS ET DÉCRYPTAGE DES IMPACTS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	16	Mercredi 17 et jeudi 18 octobre	<b>AMÉLIORER SON EFFICACITÉ, OPTIMISER SON IMPACT</b> .....	25
Jeudi 7 juin	<b>LE GRENELLE 2 ET SON IMPACT À COURT ET MOYEN TERME POUR UN EPCI</b> .....	17	Vendredi 19 octobre	<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	32
Mardi 12 et mercredi 13 juin	<b>CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ</b> .....	18	Vendredi 26 octobre	<b>VERS UN ANRU 2 : CONDITIONS, FINANCEMENTS ET PERSPECTIVES</b> .....	10
Vendredi 15 juin	<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	32	Samedi 27 octobre	<b>LES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL</b> .....	14
Mardi 26 et mercredi 27 juin	<b>RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	33	<b>NOVEMBRE</b>		
Jeudi 28 et vendredi 29 juin	<b>MÉDIA TRAINING : RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	28	Jeudi 15 et vendredi 16 novembre	<b>MÉDIA TRAINING : RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	28
<b>SEPTEMBRE</b>			Jeudi 22 novembre	<b>ÉNERGIE ET CLIMAT : OBLIGATIONS ET DECRYPTAGE DES IMPACTS SUR VOTRE TERRITOIRE</b> .....	16
Vendredi 14 septembre	<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	32	Vendredi 23 novembre	<b>LE GRENELLE 2 ET SON IMPACT À COURT ET MOYEN TERME POUR UN EPCI</b> .....	17
Lundi 17 septembre	<b>LES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL</b> .....	14	Lundi 26 novembre	<b>QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES PROJETS TERRITORIAUX ?</b> .....	15
Lundi 17 et mardi 18 septembre	<b>MÉDIA TRAINING : RÉUSSIR SON INTERVIEW À LA RADIO, À LA TÉLÉVISION</b> .....	28	Lundi 26 novembre	<b>CRÉER, ANIMER ET GÉRER UN BLOG SUR INTERNET</b> .....	30
Vendredi 21 septembre	<b>ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUELS LIENS JURIDIQUES ADAPTÉS À QUELS PROJETS ?</b> .....	11	Mardi 27 novembre	<b>COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER, ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB</b> .....	31
Samedi 22 septembre	<b>QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES PROJETS TERRITORIAUX ?</b> .....	15	Vendredi 30 novembre	<b>EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	32
Lundi 24 septembre	<b>DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ ET AUTRES MONTAGES : CHOISIR LE CONTRAT LE MIEUX ADAPTÉ À VOS PROJETS</b> .....	20	<b>DÉCEMBRE</b>		
Jeudi 27 et vendredi 28 septembre	<b>RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	33	Lundi 3 et mardi 4 décembre	<b>RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</b> .....	33
<b>OCTOBRE</b>			Mercredi 5 et jeudi 6 décembre	<b>AMÉLIORER SON EFFICACITÉ, OPTIMISER SON IMPACT</b> .....	25
Lundi 8 octobre	<b>ÉLECTIONS MUNICIPALES : DRESSER VOTRE BILAN À MI-PARCOURS ET LE COMMUNIQUER</b> .....	23	ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL : dates au choix		
Mardi 9 et mercredi 10 octobre	<b>CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ</b> .....	18	<b>EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS</b> .....		34
			<b>A PROPOS D'A SENATUS CONSULTO</b> .....		35
			<b>CONDITIONS GÉNÉRALES</b> .....		37
			<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> .....		40

Pour réaliser et/ou diffuser votre page-annonce dans notre catalogue, contactez le : 01 53 90 45 56



# Réforme territoriale et politique de la ville : impacts, enjeux et perspectives

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

► **Emmanuel HEYRAUD**, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point sur la loi de réforme territoriale du 16 décembre 2010 et ses principales dispositions.
- Examiner le rôle attendu des métropoles et pôles métropolitains dans la gouvernance future de la politique de la ville.
- Etudier de manière approfondie l'impact prévisible de la loi, notamment en termes financiers sur les projets de solidarité et de cohésion sociale et urbaine (CUCS, ANRU, etc).
- Maîtriser et anticiper les conséquences de la suppression de la clause générale de compétences pour les départements et régions.
- Identifier les perspectives de contractualisation (horizon 2014-2015).

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 26 janvier

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Que dit la loi du 16 décembre 2010 ?**
  - Une volonté de simplifier l'organisation administrative territoriale
  - Un objectif : faire des économies
  - Un nouveau partage des responsabilités et des compétences
  - Une décentralisation sous surveillance
  - Un bloc communal plutôt épargné
  - Des départements et régions aux moyens d'intervention très réduits
- **Métropoles et pôles métropolitains : un succès inégal**
  - Métropoles : un seuil démographique âprement défendu
  - Faire face à la concurrence européenne
  - Des candidats peu nombreux
  - Pôles métropolitains : un succès inattendu
  - Des modèles variés (aires urbaines, grappes, etc.)
  - Des réseaux de villes améliorés au service de nouvelles mutualisations
- **La montée en puissance de l'intercommunalité sociale**
  - Le développement des Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)
  - L'articulation à trouver avec les CCAS existants
  - Des intercommunalités de plus en plus intégrées
  - Achèvement de la carte intercommunale (2013) : un puissant accélérateur
  - MDE, PLIE, missions locales : entre développement économique et insertion sociale
- **Réforme territoriale et fiscale : des collectivités prudentes dans leurs investissements**
  - Suppression de la taxe professionnelle : un important manque à gagner
  - Gel des dotations de l'Etat : une rigueur qui passe mal
  - Un effet de ciseaux difficile à gérer pour les finances locales
  - Les risques de l'attentisme et de la prudence
  - Des investissements très mesurés
  - Chasse aux gaspillages
- **Départements et régions au régime sec**
  - Des institutions en pleine mutation
  - Crises d'identité
  - Augmentation des dépenses sociales : les départements en première ligne
  - Régions : des arbitrages budgétaires douloureux
  - Politique de la ville : des désengagements à attendre
- **Les villes et intercommunalités au cœur des futures politiques de solidarité**
  - Variables d'ajustement
  - Soutien au milieu associatif : des villes et agglomérations très sollicitées
  - Des marges de manoeuvre (encore) préservées
  - Péréquations horizontales : un débat disputé, une enveloppe très convoitée
  - Face au retrait de l'Etat, comment organiser de nouvelles solidarités locales ?
  - Ile-de-France : un cas à part
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Financements européens et politique de la ville : enjeux et avenir de la politique de cohésion

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

► **Emmanuel HEYRAUD**, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Revenir sur le rôle d'impulsion et de soutien de l'Union européenne dans les politiques de la ville.
- Examiner l'impact des fonds européens en matière de rénovation urbaine et d'inclusion sociale (FSE, FEDER).
- Etudier de manière approfondie les scénarii qui se profilent concernant l'avenir de la politique de cohésion 2014/2020.
- Maîtriser et anticiper les conséquences d'un éventuel recul des fonds européens sur les territoires.
- Identifier les perspectives de contractualisation (horizon 2014-2015).

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 27 janvier

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPIC (conseils régionaux, communautés urbaines, villes...)

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **De la charte d'Athènes à la déclaration de Tolède : la ville européenne au cœur des débats**
  - Une préoccupation ancienne
  - La Charte d'Aalborg (1994) ou l'avènement du concept de ville durable
  - Charte de Leipzig (2007) : pour une approche intégrée et transversale
  - De Marseille (2008) à Tolède (2010) : des déclarations ambitieuses
  - Un modèle urbain souvent envié hors de l'Europe
- **L'influence décisive de l'Union européenne dans les politiques sociales**
  - Égalité hommes/femmes et lutte contre les discriminations
  - Compétitivité et inclusion sociale
  - Un soutien précieux aux régions en retard de développement
  - Appui à l'économie sociale et solidaire (ESS)
  - La prise en compte des minorités et des problématiques d'intégration
- **L'effet de levier des fonds européens**
  - FEDER, Pic Urban, PUI
  - Le FSE au service de l'accompagnement des personnes fragiles éloignées de l'emploi
  - Rénovation thermique des logements : l'Europe en première ligne
  - Logement des communautés marginalisées (Roms, etc) : des fonds dédiés
  - Lourdeur des procédures, gouvernance à améliorer
- **Une politique de cohésion en pointillé**
  - Sanctuariser la PAC au détriment du fait urbain ?
  - Économies et restrictions budgétaires
  - Comment organiser la solidarité à 27 ?
  - Un engagement variable des États
  - Une légitimité institutionnelle à gagner
- **Des régions inquiètes pour l'avenir**
  - Les régions intermédiaires très mobilisées
  - Une sous-consommation regrettable des crédits FSE
  - Une Commission européenne à l'organisation confuse (Directions générales)
  - une approche de plus en plus soupçonneuse des crédits européens
  - Politique de la ville : des désengagements à attendre et anticiper
- **Des contractualisations sous contrainte**
  - Villes et intercommunalités en première ligne
  - Des missions locales et PLIE à l'avenir incertain
  - Programmes ANRU : trouver de nouveaux partenaires publics et privés
  - Les effets de la crise à gérer
  - Comment demain, faire mieux avec moins ?
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Politique de la ville : des fonds européens pour financer vos projets locaux



► Les échanges et débats sont notamment animés par des Parlementaires et des personnes qualifiées de la Commission européenne.

formation à Bruxelles

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Deux jours à Bruxelles (visites et rencontres à l'appui) pour :

- Sensibiliser les élus et collaborateurs aux différents programmes et fonds européens dont peuvent bénéficier les projets territoriaux : FEDER ; FSE ; LEADER...
- Attirer l'attention des élus et collaborateurs sur les spécificités liées à la constitution de dossiers de demande de financement auprès des autorités gestionnaires des fonds européens, notamment sur le plan du calendrier de programmation.
- Accompagner la réflexion stratégique sur les projets concrets de développement de territoires à l'aide d'études de cas.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 9 et 10 mai

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 15 participants (minimum)

*Un car A SENATUS CONSULTO acheminera les participants lors des transferts.*

Programme détaillé et bulletin d'inscription spécifiques sur simple demande

*Les travaux sont effectués sous la forme d'ateliers pratiques visant à maîtriser le montage d'un dossier de demande de subvention : définition du projet, contenu et rédaction, présentation du projet, paiement et utilisation des fonds, répartition des rôles, procédures de contrôle, organisation, actions de lobbying, facteurs d'efficacité et conditions de réussite.*

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

- **Accueil à la Commission européenne**
  - Fonctionnement des institutions et actualités européennes
  - Focus sur la politique régionale 2007-2013 et les perspectives (avenir des fonds structurels, politique de cohésion – pour rappel : cette politique s'élève à 347 milliards d'euro pour la programmation 2007-2013)
  - Déjeuner-débat présidé par le Commissaire européen pour la politique régionale ou son représentant, sur « L'effet de levier des Fonds européens avec un point particulier sur le FSE et le FEDER »
  - Travaux en ateliers sur le FEDER, Projets urbains intégrés (programmes de renouvellement urbain)
  - Clôture de la formation à la Commission européenne
- **Accueil au Parlement européen**
  - Conférence débat en présence de Parlementaires européens, sur la montée en puissance du PE et son rôle dans la politique de cohésion sociale et urbaine, gouvernance territoriale et gestion de crise...
  - Visite de l'hémicycle et suivi d'une session

#### 2<sup>e</sup> JOURNÉE

- **Accueil à la Représentation permanente (RP) de la France auprès de l'Union européenne**  
Présentation de la RP, réforme de la politique régionale et ses enjeux pour les territoires régionaux, spécificités liées à la constitution de dossiers de demande de financement dans les domaines de la politique de la ville et du logement auprès des autorités gestionnaires des fonds européens, montage d'actions de lobbying à Bruxelles
- **Accueil au Comité des Régions**
  - Rôle et fonctionnement du Comité des Régions
  - Articulation entre Collectivités territoriales et institutions européennes pour la mobilisation de nouveaux financements dans un contexte de crise
- **Rencontre avec des « Antennes » de collectivités territoriales françaises basées à Bruxelles, sur le thème : Quelles spécificités, quelles missions et actions de lobbying ?**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : exposés, rencontres, visites

► Matériel pédagogique : supports pédagogiques des formateurs





# Équilibre social des territoires : comment développer les solidarités et gérer les fragilités rurales et urbaines ?

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

► **Emmanuel HEYRAUD**, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point sur les principales dispositions des lois portant réforme territoriale et fiscale.
- Examiner les contraintes budgétaires actuelles des collectivités locales.
- Etudier de manière approfondie l'impact prévisible du contexte financier actuel sur les projets de solidarité et de cohésion sociale et urbaine (CUCS, ANRU, RSA, APA, PCH, etc).
- Achèvement de la carte de l'intercommunalité, métropoles et pôles métropolitains : une nouvelle gouvernance locale en perspective, pour quels leviers de développement partagé ?
- Identifier les opportunités des modifications institutionnelles en cours et les risques pour l'équilibre et l'aménagement des territoires dans leur diversité.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 30 mars

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI (Conseils régionaux, Communautés urbaines, Villes...)

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ Que dit la loi portant réforme territoriale du 16 décembre 2010 ?

- Simplifier l'organisation administrative territoriale
- Faire des économies
- Partager autrement responsabilités et compétences
- Une décentralisation sous surveillance
- Un bloc communal plutôt épargné
- Des départements et régions aux moyens d'intervention très réduits

### ■ Réforme fiscale : des collectivités prudentes dans leurs investissements

- Suppression de la taxe professionnelle : un important manque à gagner
- Gel des dotations de l'Etat : une rigueur qui passe mal
- Un effet de ciseaux difficile à gérer
- Les risques de l'attentisme et de la prudence
- Des investissements très mesurés
- Chasse aux gaspillages

### ■ Départements et régions au « régime sec »

- Des institutions en pleine mutation
- Crises d'identité
- Augmentation des dépenses sociales : les départements en première ligne face à la crise
- Régions : des arbitrages budgétaires douloureux
- Politique de solidarité : les nouveaux désengagements

### ■ Les villes et intercommunalités au cœur des futures politiques de solidarité

- Soutien au milieu associatif : des villes et agglomérations très sollicitées

- Des marges de manœuvre (encore) préservées
- Péréquations horizontales : élus des champs contre élus des villes ?
- Face au retrait de l'Etat, organiser de nouvelles solidarités locales
- Un milieu rural en perte de repères

### ■ La montée en puissance de l'intercommunalité sociale

- Le développement des Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)
- L'articulation à trouver avec les CCAS existants
- Des intercommunalités de plus en plus intégrées, aux périmètres élargis
- Achèvement de la carte intercommunale (2013) : un puissant accélérateur
- Sécurité, intégration, vivre-ensemble : comment faire vivre les diversités ?

### ■ Avantages et inconvénients des futures métropoles et pôles métropolitains

- Métropoles : un seuil démographique âprement défendu
- Faire face à la concurrence européenne
- Des candidats aujourd'hui peu nombreux
- Pôles métropolitains : un succès inattendu, au service du projet de territoire
- Des modèles variés (aires urbaines, grappes, etc.)
- Une opportunité pour les villes moyennes et les périphéries urbaines et rurales

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Vers un ANRU 2 : conditions, financements et perspectives

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

► **Emmanuel HEYRAUD**, responsable de la politique de la ville, des politiques de l'habitat et de l'urbanisme à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), ancien chargé de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dresser un bilan et une évaluation du premier programme de rénovation urbaine (PNRU 1) lancée depuis 2003. Identifier les conditions de lancement d'un programme de rénovation urbaine de deuxième génération (PNRU 2) à partir de 2013.
- Appréhender les contraintes financières et les leviers existants dans le cadre de nouveaux partenariats à promouvoir.
- Examiner les contenus d'un nouveau programme et les territoires potentiellement éligibles.
- Anticiper et préparer les futures contractualisations.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 5 avril • 26 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 10 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **PNRU 1 : un bilan globalement positif...**
  - Une certaine unanimité nationale
  - Dynamiques et attractivité territoriales
  - Des moyens considérables
  - Le rôle précieux des bailleurs sociaux et des collectivités locales
  - Satisfaction des habitants
- **...malgré quelques insuffisances**
  - Depuis 2009, de nouvelles règles de financement (Action logement, ex 1%)
  - Des procédures de relogement contestables
  - Une gouvernance intercommunale à améliorer
  - Transports et désenclavement : des progrès restent à faire
  - Réconcilier l'urbain et l'humain
- **Un deuxième programme à affiner**
  - Des finances publiques sous tension
  - Renforcer encore la mixité sociale
  - Entre démolition et réhabilitation
  - Aménager les espaces publics et consolider les acquis du renouvellement urbain
  - Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)
- **Un nouveau modèle économique à inventer**
  - Action logement : l'État en première ligne
  - Villes et agglomérations de plus en plus sollicitées
  - Les risques du désengagement des départements et des régions
- La recherche de nouveaux partenariats publics/privés (PPP)
- Des bailleurs sociaux dans l'expectative
- **Des contenus et une gouvernance à enrichir**
  - La question montante des copropriétés et quartiers anciens dégradés
  - Cibler des quartiers prioritaires
  - Reconstituer 50% de l'offre de logement hors site
  - Pour une approche intégrée articulant CUCS, PRU, PLU, PLH et PDU
  - Mettre la politique de la ville au cœur du développement durable
- **Réussir les prochaines contractualisations**
  - Etablir un diagnostic territorialisé avec tous les partenaires locaux
  - Hiérarchiser les priorités et boucler les tours de table en amont
  - Améliorer les procédures de suivi et d'évaluation
  - Avoir des approches de moyen et long terme, au bon échelon territorial
  - Réunifier la ville et repenser l'aménagement du territoire
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*



## Économie sociale et solidaire : quels liens juridiques adaptés à quels projets ?

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

► **Stéphane DOGUET**, juriste spécialisé en Droit des Affaires (Droit des Sociétés civiles, Droit des coopératives, Droit des contrats, Fiscalité), Cabinet ANTELIS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Les collectivités locales sont de plus en plus confrontées à des demandes de mise en place de structures accomplissant des missions d'intérêt général ou collectif : services à la personne, création de filières dans le domaine de l'énergie, vente alimentaire en circuit court, etc.
- La structuration des réponses des collectivités publiques doit s'appuyer sur un repérage du cadre juridique et un examen comparé des avantages de chacune des possibilités offertes par le droit actuel, à la fois pour les porteurs de projets, les collectivités concernées et les contribuables. Un point particulier visera à expliciter ces possibilités afin que les élus puissent répondre aux sollicitations des porteurs de projets tout en mesurant les risques.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 6 avril • 21 septembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus (Direction du développement économique et emploi, Chargé de mission ESS, Direction de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire...)

**EFFECTIF** 8 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Les définitions de l'économie sociale et solidaire

- La définition organique : Secteur associatif voué à la solidarité, Coopératives et Mutuelles – obligations juridiques et avantages fiscaux ou en regard des marchés publics
- La définition fonctionnelle : la "non lucrativité", les critères et les éventuelles difficultés fiscales (vérifications fiscales, précautions comptables et éventuels contentieux).
- Les particularismes de l'économie solidaire : les "réseaux éthiques" et les plates-formes (commerce équitable), mode de fonctionnement, obligations et possibilités juridiques

#### ■ Les régimes juridiques

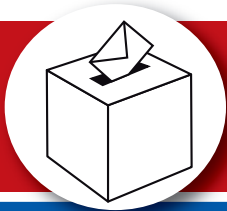
- Les avantages fiscaux : la fiscalité des dons
- Les régimes sociétaux : l'exemple des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif – régime juridique, avantages pour les collectivités locales
- Les labels (exemple du label "Commerce équitable") : obligations juridiques, avantages
- Les circuits courts : l'organisation des circuits courts et les difficultés juridiques (l'interdiction des discriminations)

#### ■ Etude de cas

- les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)

#### ■ Conclusion et évaluation de la formation

- Méthodologie : *exposés illustrés d'exemples pratiques, démarche pédagogique interactive*
- Matériel pédagogique : *projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur*



## « PRÉSIDENTIELLES 2012 » JOURNÉE D'ÉCHANGE ET DE DÉBAT



### Politique de la ville et du logement : ce que proposent les candidats

SPÉCIAL  
POLITIQUES  
DE COHÉSION

#### OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Identifier les positions et priorités des principaux candidats et partis politiques, repérer et comprendre les clivages et sensibilités des différentes formations, en matière de cohésion sociale et urbaine (rénovation urbaine, loi SRU, soutien au milieu associatif, mixité sociale, vivre-ensemble, etc).
- Anticiper les mesures qui seront prises par le prochain gouvernement et leurs impacts prévisibles sur les politiques locales : rôle de l'Etat, avenir des CUCS, place du logement social, géographie prioritaire, DSU, péréquations locales.
- Préparer, dans de bonnes conditions, les futures contractualisations entre l'Etat et les collectivités territoriales, à l'horizon 2013/2014.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 23 mars

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 20 participants

#### CONTENU

##### ■ Le candidat de l'UMP : entre rupture et continuité

- Pour une France de propriétaires, malgré la crise ?
- Un ANRU de deuxième génération dès 2013
- Diversité et égalité des chances : quelle politique de promotion des minorités visibles ?
- Quelle approche intégrée et transversale de l'urbain, après le Grenelle de l'environnement ?

##### ■ Le candidat du PS en quête de nouvelles solidarités

- Quelle priorité dans le programme pour les politiques de la ville et du logement ?
- Renforcer la loi SRU : oui mais comment ?
- Plus de logements sociaux : avec quels moyens et quels leviers ?
- Quelles réponses à la crise du logement pour les classes moyennes fragiles ?
- ANRU 2 : avec quels budgets et sur quels territoires ?

##### ■ Le candidat MODEM sur la ligne de crête

- Les élus locaux en force de proposition
- Entre aides à l'accession à la propriété et soutien au logement social
- Des classes moyennes au cœur du projet
- Volontarisme politique ou posture de circonstance ?
- Quelle majorité pour appliquer le programme ?

##### ■ Le Front National entre accession à la propriété et obsession sécuritaire

- Favoriser d'abord l'accession à la propriété
- Le chèque « premier logement » pour les jeunes : avec quel crédit d'impôt ?
- Liquider la politique de la ville : à quel prix ?

- Restaurer la sécurité dans les quartiers : quels moyens et recettes nouvelles ?
- Des positions étroitement liées à la question de l'immigration et de son contrôle

##### ■ Les positions des autres candidats

- EELV : 800 000 logements en 5 ans avec priorité à la rénovation thermique des bâtiments
- Front de gauche : dès 2012, construire 200 000 logements sociaux par an
- NPA/LO : réquisition des logements vides et soutien au logement très social

*Cette partie est susceptible d'être complétée en fonction du nombre de candidats ayant réuni les 500 signatures pour se présenter et faisant des propositions opérationnelles dans les domaines de la politique de la ville et du logement*

##### ■ Tentative de synthèse des principales propositions : points de consensus et divergences

- Un ANRU 2 souhaité par tous mais à des conditions différentes
- La question montante des copropriétés dégradées
- Construire plus là où c'est nécessaire et soutenir le logement neuf
- Quartiers et sécurité au cœur du pacte républicain
- Une politique de la ville à relancer : des promesses aux actes
- Intégration, diversité, identités, Islam : sujets hautement sensibles

##### ■ Conclusion et évaluation de la formation





**DÉVELOPPER  
VOS PROJETS  
DE TERRITOIRES  
DANS UN CONTEXTE  
FINANCIER CONTRAINT**



# Les financements européens pour l'accompagnement des projets de développement local



► **Sophie LE FLAMANC**, Maître de Conférence Associée, Spécialiste du droit des collectivités territoriales

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Familiariser les élus locaux avec les fonds européens destinés à l'accompagnement des projets de développement local, dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux.
- Doter les élus des outils méthodologiques leur permettant de présenter une demande de fonds auprès des autorités de gestion et d'organiser une veille pour les financements dans le cadre d'appels à projet.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 4 juin • 17 septembre • 27 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus et collaborateurs (communes, EPCI, départements, régions)

**EFFECTIF** 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Présentation synthétique des institutions européennes impactant les politiques d'aménagement territorial :** Conseil européen, Conseil des ministres, Commission, Parlement, Comité des Régions
- **Les programmes européens en cours (programmation 2007-2013)**
  - La politique de cohésion : présentation des trois objectifs et des fonds FEDER et FSE
  - Les fonds spécifiques à la politique de la ville
  - Les fonds de soutien aux territoires ruraux
  - Les fonds destinés à la coopération transfrontalière et à la coopération interrégionale et transnationale
  - Les appels à projet
- **Etudes de cas pratiques : présentation d'une demande de fonds**
- **Les perspectives pour la période 2014-2020 : anticiper les évolutions prochaines pour optimiser l'efficacité du recours aux fonds européens**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés interactifs*

► Matériel pédagogique : *diaporama, dossiers officiels de demande de subventions européennes, dossiers d'appel à projet*



# Quelle place pour le Département dans les projets territoriaux ?

► **Sophie LE FLAMANC**, Maître de Conférence Associée, Spécialiste du droit des collectivités territoriales

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser l'impact de la réforme territoriale sur l'organisation et le champ de compétences des départements.
- S'interroger sur la manière dont le département répond aux enjeux de développement territorial en cours (à l'échelle du département, et aussi de la région, des intercommunalités et des communes).
- Ouvrir une réflexion sur des perspectives nouvelles de contribution aux projets de développement territorial, ainsi que sur les outils méthodologiques pouvant être mis en œuvre.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 25 mai • 22 septembre • 26 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Conseillers généraux et leurs collaborateurs

**EFFECTIF** 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Introduction - Le département dans la tempête : chance ou crise ?**
  - Actualité relative à la réforme territoriale
  - Point sur la situation financière des collectivités territoriales
- **Pour un schéma stratégique de développement du département en lien avec les autres acteurs institutionnels et partenaires locaux**
  - Présentation du cadre général
  - Les responsabilités respectives issues de la réforme territoriale
  - Les choix stratégiques à opérer dans un contexte de réduction des dépenses publiques et d'incertitude
- **La conduite d'un projet à l'échelle infra départementale :**
  - Éléments de méthode
  - Diagnostic partagé
  - Analyse prospective
  - Communication

**Plusieurs questions sous-tendent cette partie :**

  - Comment mobiliser des partenaires ?
  - Comment analyser et comprendre les logiques d'acteurs ?
  - Comment rendre lisible l'action localement et la valoriser au-delà du territoire départemental ?
  - Quels indicateurs de résultats mettre en place (tableaux de bord, mutualisation des actions, lisibilité des financements, contrats locaux de performance) ?
- **Synthèse**

A partir de la logique des divers acteurs basés sur un même territoire, comment être cohérent, dans ses missions, tout en étant lisible et efficace dans les actions conduites.
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé interactif, études de cas*

► Matériel pédagogique : *support numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur*



# Énergie et climat : obligations et décryptage des impacts sur votre territoire

► **Maître Raphaël ROMI**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Master Droit de l'environnement et développement durable, Université de Nantes, Co-directeur de la revue Droit de l'environnement, Avocat - Cabinet ANTELIS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender au mieux les nouvelles données juridiques en matière de changement climatique et les évolutions du droit de l'énergie (énergie solaire, éolienne...).
- Maîtriser les obligations liées aux plans Climat-énergie et Bilans carbone.
- Connaître les aides au développement des énergies renouvelables.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 6 juin • 22 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus (Responsable Service juridique, services logistiques, services immobiliers de collectivités locales...)

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Introduction sur les enjeux et impacts du changement climatique**
- **Comment lutter contre le changement climatique ?**
  - Les instruments de lutte contre le changement climatique : marchés, directives communautaires, marchés volontaires, compensations carbone
  - L'état du droit communautaire
  - L'organisation du marché en France
  - Les difficultés de la régulation
- **Maîtriser les obligations du bilan carbone**
  - Les implications croisées des bilans carbone
  - Les difficultés du passage du bilan « volontaire » au bilan « obligatoire » (Grenelle II)
  - Comment le décliner au niveau des services : l'exemple des universités
- **Identifier les aides au développement des énergies renouvelables à partir d'études de cas concrets**
  - Les aides nationales
  - Les aides locales : aspects fondamentaux et exemples des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire
  - La fiscalité
  - La vente directe
  - La vente par les collectivités
- **Appréhender le régime juridique de l'énergie solaire**
  - Les panneaux et le droit de l'urbanisme
  - Les panneaux et le droit des déchets
  - Les centrales solaires
  - Les groupements d'achats
- **Etudier le régime juridique des éoliennes**
  - Les autorisations
  - Éoliennes et paysages
  - Éoliennes offshore
- **Droit communautaire et engagements de la France en matière d'énergies renouvelables**
  - Pourcentage obligatoire d'énergie renouvelable
  - Articulation avec l'ouverture du marché de l'électricité
  - Vers une compétence communautaire en matière d'énergie
- **Vers des déclinaisons globales au niveau régional : les plans Climat-énergie**
  - Contenu
  - Exemple des plans climats « volontaires » (l'exemple de Nantes Métropole)
  - Valeur juridique
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés illustrés d'exemples pratiques, démarche pédagogique interactive*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*





# Le Grenelle 2 et son impact à court et moyen terme pour un EPCI

► **Maître Raphaël ROMI**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur du Master Droit de l'environnement et développement durable, Université de Nantes, Co-directeur de la revue Droit de l'environnement, Avocat - Cabinet ANTELIS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la force, l'efficacité juridique des différentes dispositions et les limites de la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2.
- Faire le point sur la redistribution des compétences entre les différents échelons territoriaux et l'impact sur la coproduction entre collectivités.
- Repérer notamment comment s'opère le renforcement des compétences des EPCI (PLU, publicité, transport...) et appréhender au mieux les conséquences concrètes sur l'ensemble des politiques locales (bâtiment, énergie, eau...).
- Identifier la place/les prérogatives de l'Etat.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 7 juin • 23 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Afin d'homogénéiser le niveau de connaissances du groupe de participants, le contenu des travaux de la matinée consistera en :

- Une présentation synthétique des principales dispositions juridiques de la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2), et un rappel des éléments de calendrier
- Un focus sur la nouvelle répartition des compétences entre collectivités publiques et la place centrale des communautés urbaines : mutualisation des expertises, centralisation des décisions, fédéralisation des préparations et des exécutions

*Etude de cas pratique n°1 : la restructuration énergétique d'un Centre commercial (Beaulieu, Nantes)*

*Etude de cas pratique n°2 : un trottoir énergétique (Toulouse)*

- Les travaux de l'après-midi s'articulent autour des conséquences pratiques du Grenelle 2 et des outils de mise en œuvre à l'échelle d'un territoire.

- L'utilité et l'obligation d'effectuer des bilans carbone : quelles implications pour les EPCI et quelle fonction des EPCI ?

- Les nouveaux documents énergétiques : les EPCI peuvent-ils jouer le rôle de plaque tournante ou de pilote ? Quels rapports avec la Région et le Département ?

- Les articulations entre « nouveaux documents » et documents classiques d'urbanisme (PLU, SCOT, PDU)

*Etude de cas pratique n°3 : la politique des transports et des déplacements (aménagement de l'espace, transports alternatifs, impacts financiers...)*

- **Conclusion** sur les enseignements de l'empreinte éco-logique, les marges de manœuvre et les perspectives de mise en œuvre pratique à l'échelle d'un territoire communautaire

- **Évaluation de la formation**

► Méthodologie : exposés, études de cas pratiques

► Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint



# Connaître les principes de base du budget d'une collectivité

► **Luc-Alain VERVISCH**, Administrateur territorial en disponibilité, Formateur-Consultant en gestion et finances locales, Chargé de cours à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'ESSEC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- Savoir lire un budget local et identifier facilement les principales ressources et dépenses, tout en appréhendant les enjeux d'un territoire (dans un contexte de transferts de compétences engagés).
- Aider les élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 21 et 22 février • 12 et 13 juin • 9 et 10 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ La structure des finances locales

- Les ressources locales
  - La nouvelle donne fiscale et la répartition des impôts (communes, EPCI, départements)
  - Les dotations d'Etat
  - Les autres ressources : emprunts, tarifs, produits du domaine, subventions...
- Les dépenses locales
  - Le poids des compétences obligatoires
  - La répartition des compétences dans les E.P.C.I.
  - L'intérêt des compétences facultatives
  - Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, des EPCI vers les communes

### ■ Les documents budgétaires

- La nature des documents budgétaires
  - Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, la structure des chapitres et des articles
  - La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonction, la segmentation stratégique
  - Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence

### • Le détail des documents budgétaires :

- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

### ■ L'élaboration et le vote du budget

- Les règles d'élaboration à connaître
  - Le calendrier
  - Le débat d'orientations budgétaires
  - La dynamique pluriannuelle
- La stratégie financière
  - Eléments sommaires d'analyse financière
  - Endettement et fiscalité
  - De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme...

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : la formation sera animée sur la base de documents de communes, d'E.P.C.I. et de départements. Compte-tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (Budget primitif 2011, Compte administratif 2010, Documents budgétaires 2012)

► Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint



# Les conséquences de la loi de finances 2012 pour les collectivités

► **Luc-Alain VERVISCH**, Administrateur territorial en disponibilité, Formateur-Consultant en gestion et finances locales, Chargé de cours à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'ESSEC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le projet de loi de finances 2012 :
  - son contexte socio-économique et les nouvelles règles concernant les dotations d'Etat
  - les dispositifs de péréquation horizontale, et en particulier le Fonds national de péréquation intercommunal et communal
  - l'impact de ceux-ci sur les relations financières intra-communautaires
  - leurs conséquences sur la préparation des budgets locaux.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 30 janvier • 15 février

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ De la dette de l'Etat à une vision globale des finances publiques

- Une contradiction apparente : équilibre budgétaire local et déficit public local
- La décentralisation : vraie explication ou fausse excuse ?
- Les perspectives induites par les réformes territoriale et fiscale
- Le gel des dotations d'Etat
- L'application du gel aux diverses enveloppes : augmentation des dotations de péréquation, diminution de la dotation forfaitaire
- L'analyse des facteurs de risque spécifiques pour chaque collectivité territoriale
- Les perspectives après 2012

### ■ Les conséquences de la réforme fiscale

- Le nouveau calcul des indicateurs : potentiel fiscal, potentiel financier, potentiel élargi
- Le FPIC : modalités de calcul des contributions et des reversements
- La révision nécessaire des « pactes financiers » communautaires
- La péréquation interdépartementale et les moyens financiers des départements

### ■ Les autres éléments de contexte

- Les démarches d'adaptation de la masse salariale
- Les politiques publiques facultatives
- Les perspectives sur les marchés financiers
- Les normes d'analyse des finances locales

En fin de journée, chaque participant connaîtra les dispositions de la loi de finances et en particulier les nouveaux indicateurs (potentiel fiscal, financier, agrégé) ainsi que les règles des fonds de péréquation horizontaux (FPIC, FRSIF, etc.). Il pourra en tirer les conclusions utiles pour la préparation du budget 2012.

Il saura également anticiper les évolutions à plus long terme susceptibles de toucher les collectivités locales et définir les marges de manœuvre potentielles qui restent ouvertes pour élaborer ses propres stratégies d'action territoriale.

### ■ Évaluation de la formation

► Méthodologie : la formation sera animée sur la base des documents de communes ou d'E.P.C.I., de Départements et Régions diverses + autres documents apportés par chaque stagiaire (notamment : BP 2010 et 2011, CA 2010...)

► Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur, projection numérique en PowerPoint



# Délégation de service public, partenariat public privé et autres montages : choisir le contrat le mieux adapté à vos projets

► **Me Céline SABATTIER**, Avocat à la Cour, Spécialiste en droit public, Associé, Cabinet PEYRICAL & ASSOCIES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pour faciliter le lancement de projets d'envergure en termes de mode de financement, de délais, de souplesse et de gestion, il est important de :

- connaître les grands principes et les différents outils de la commande publique,
- choisir le contrat le plus adapté à votre stratégie d'achat public,
- maîtriser les différentes procédures de passation et l'exécution de ces contrats,
- identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 24 mai • 24 septembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 7 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

1<sup>e</sup> PARTIE : Définir son projet pour répondre au mieux à ses besoins

- **Identifier les besoins et les enjeux de son projet**
  - L'acquisition de fournitures et de services
  - La réalisation d'une opération immobilière
  - L'exploitation d'un équipement public
  - La réalisation et la maintenance de travaux publics
  - La gestion d'un service public
  - Déterminer la durée du projet
- **Maîtriser les financements publics et privés disponibles**
  - Anticiper les cas de transfert des risques au partenaire privé
  - Déterminer les marges de manœuvre de chaque acteur
- **Distinguer les grandes catégories de contrats publics**
  - Le marché public
  - La délégation de service public
  - Le contrat de partenariat public privé
- **Faire le point sur les principaux montages contractuels complexes**
  - Les contrats globaux spéciaux
  - Les contrats d'occupation domaniale
  - Le bail emphytéotique administratif (BEA)
  - Les conventions d'objectifs
  - Les conventions d'aménagement
  - Le bail emphytéotique hospitalier (BEH)

2<sup>e</sup> PARTIE : Le contrat de délégation de service public

- **Appréhender le cadre juridique applicable aux contrats de DSP**
- **Identifier les cas de recours et les caractéristiques des DSP**
- **Intérêt et importance économique de la gestion déléguée**
- **Différencier les principaux types de contrats de délégation de service public (caractéristiques, avantages et inconvénients)**
- **Maîtriser les grandes étapes de la procédure de délégation de service public**

3<sup>e</sup> PARTIE : Le contrat de Partenariat Public Privé

- **Distinguer les grandes catégories de contrats publics**
  - Le marché public
  - La délégation de service public
  - Le contrat de Partenariat Public Privé
- **Respecter la procédure de passation des contrats de partenariat**
- **Les PPP sectoriels**
- **Appréhender les nouvelles opportunités d'un cadre réglementaire en pleine évolution**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposés, études de cas pratiques apportées par les participants*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*





# Communication et comptes de campagne : mode d'emploi pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012

► **Sophie LE FLAMANC**, Maître de Conférence Associée, Spécialiste du droit des collectivités territoriales

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne.
- Connaître les règles de communication en période préélectorale.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 3 février • 30 mars

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Rappel du cadre de l'élection législative**
  - Inéligibilités, incompatibilités
  - Mode de scrutin
- **Maîtriser le cadre et les contraintes en matière de compte de campagne**
  - Un mandataire personne physique ou une association de financement ?
  - Rôle du mandataire financier
  - Plafond des dépenses
  - Tenue et présentation du compte de campagne
  - Les recettes et les dépenses autorisées
  - Recettes et dépenses prohibées
  - Validation des comptes par l'expert-comptable
  - Le dépôt du compte auprès de la CNCCFP
- **Connaître les règles de communication en période pré-électorale**
  - Les supports d'information (presse institutionnelle, journal du député, blogs, sites internet, tracts, affichage, photos, documents officiels)
  - Les limites apportées à l'information locale (principe d'égalité des candidats...)
    - la campagne électorale sur le terrain
    - les réunions publiques
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exposé interactif*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*

# J2M+

JEAN-MICHEL MANDIN

18, rue Waldeck Rousseau ■ 69006 Lyon

09 67 04 03 21 ■ 06 50 43 62 18  
jeanmichel.mandin@gmail.com

[www.j2m.fr](http://www.j2m.fr)

**L'efficacité de l'action publique devient un enjeu majeur pour les élus,  
dans un contexte budgétaire contraint et une tendance marquée  
du citoyen à "consommer" des services publics.**



*J2M+ propose des études  
quantitatives et qualitatives*

- ▣ Etude de satisfaction des politiques publiques
- ▣ Etude d'attentes des publics cibles
- ▣ Etude de notoriété des élus
- ▣ Etude de lectorat des magazines des collectivités

**Toutes nos études sont des outils d'aide à la  
décision et au pilotage de l'image.**

ÉTUDES ■ CONSEIL EN STRATÉGIE  
enquêtes d'opinion ■ études de perception



# Élections municipales : dresser votre bilan à mi-parcours et le communiquer

► **Jean-Claude CARON**, vice-président, Conseil Général des Hauts-de-Seine, ancien Administrateur Territorial, ancien Directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Les prochaines élections municipales auront lieu dans un peu plus de deux ans. C'est très souvent ce laps de temps qui est nécessaire, entre le lancement d'un projet et son aboutissement.
- S'agissant de votre programme électoral, ce moment est également l'occasion de faire le point sur vos engagements et les réalisations concrètes, identifier les indicateurs de réussite et valoriser votre bilan à mi-parcours tout en mettant en place votre plan de communication...autant d'éléments très utiles à la préparation de la prochaine campagne électorale des « Municipales ».
- Il convient pour cela de s'organiser dès à présent, collectivement et avec méthode.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 21 mars • 8 octobre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux,  
Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Etablir par un recensement méthodique et exhaustif le bilan d'exécution du programme électoral présenté en mars 2008**
- **Faire le point sur tout ce qui a enrichi, complété ou modifié ce bilan d'exécution depuis cette date et procéder à une évaluation qualitative et quantitative des résultats obtenus**
- **Dresser un plan d'action pour parvenir à tenir les engagements de ce programme, à corriger ce qui doit l'être dans l'organisation et le fonctionnement de l'équipe municipale et dans les relations avec toutes les couches de la population (notamment le tissu associatif local)**
- **Déterminer le compte à rebours, mettre en place les structures de coordination de ce plan d'actions afin de le réussir et s'engager ainsi dans la préparation de la prochaine campagne électorale avec un maximum d'atouts**
- **Une dizaine de séquences seront analysées et passées en revue, parmi lesquelles :**
  - Point sur les composantes du programme de mars 2008,
  - Confirmer le passage d'une liste électorale à une équipe municipale soudée : selon quelle organisation et éventuellement, comment parfaire son fonctionnement ?
- **Finances communales et économie locale,**
- **Les services municipaux, la place et l'apport du personnel communal,**
- **Les freins, les obstacles, les empêchements survenus ces deux ou trois dernières années,**
- **L'appréciation et l'optimisation des partenariats et concours extérieurs divers, tels ceux des associations et des délégataires des services concédés ou affermés qui engagent la responsabilité politique de la municipalité,**
- **L'opposition municipale, les « suppléants » de la liste et les "renforts" qui la rejoindront,**
- **Calendrier électoral, réformes et autres changements à prendre en compte, notamment « le scrutin fléché » qu'il faut expliquer, exemple à l'appui,**
- **Coup de projecteur sur la méthode d'évaluation et son usage au service d'un bilan**
- **Communication, concertation et participation,**
- **Éléments clés pour mettre en place votre plan de communication...**
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► **Méthodologie :** exposés interactifs, analyse de documents et projets de communication du participant (se munir notamment du programme électoral de mars 2008)

► **Matériel pédagogique :** support pédagogique du formateur (diaporama de plus de 100 pages dont chacun pourra se procurer la copie intégrale - se munir d'une Clé USB)



**DÉVELOPPER  
VOTRE PERFORMANCE  
DANS LE CADRE  
DE L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT**



# Améliorer son efficacité, optimiser son impact

- avec un point particulier sur la gestion du temps et du stress -

► **Patricia CHAMPION**, Chargée de cours, Formatrice, Experte en management d'équipe et de projet

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier ses comportements dominants
- Établir une réflexion sur sa relation à autrui
- Comprendre et apprendre à gérer le pouvoir de ses émotions
- Cibler et hiérarchiser les priorités
- Réussir à gérer les tensions au quotidien
- Améliorer la communication interpersonnelle tout en consolidant l'esprit d'équipe.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 4 et 5 juin • 17 et 18 octobre • 5 et 6 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus, Cadres territoriaux

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Propos introductifs sur :**
  - Son propre mode de fonctionnement
  - Des expériences significatives vécues
- **Comment tirer profit de son potentiel pour atteindre l'efficience ?**
  - Utiliser son capital émotionnel comme moteur de ses activités professionnelles/fonctions électives
  - Apprendre à passer de l'efficacité à l'efficience ou de l'état d'esprit à l'état d'action
- **Comment déterminer son quotient émotionnel et mieux le développer ?**
  - Fonctionnement et dynamique personnelle
  - Notion de périmètres
  - Gestion de l'affect
- **Comment consolider ses atouts personnels ?**
  - Obtenir l'adhésion par son charisme (et non par la contrainte)
  - Favoriser une communication plus « émotionnelle » : adopter la réaction adaptée à la situation
  - Apprendre à gérer les conflits de façon positive
- **Comment dynamiser son équipe ?**
  - Transformer ses émotions en compétences sociales
  - Savoir travailler en réseau de compétences : un état d'esprit d'échanges
- Savoir allier adaptabilité et maîtrise de soi pour assouplir les relations au sein du groupe
- Créer cohésion, dynamique et synergie : de la notion de groupe à l'esprit d'équipe
- **Plan de développement personnel :**
  - Détecter les fondements de sa personnalité :
    - comprendre ses comportements visibles et repérer ses habitudes
    - analyser ses premières réactions face au stress
    - associer les valeurs correspondant aux types de personnalités
    - reconnaître les limites et le défaut radical de chaque type
  - Adopter une communication correspondant à sa personnalité :
    - savoir reconnaître les types de personnalités de ses interlocuteurs
    - adapter sa communication en fonction de sa personnalité et celles des autres
    - s'affirmer quel que soit son interlocuteur
    - élaborer son plan de développement personnel
- **Conclusion et évaluation de la formation**

► Méthodologie : *exercices pratiques, individuels et collectifs*

► Matériel pédagogique : *support du formateur*



**STRATEUM CONSEIL place l'humain et la performance au cœur de son projet, pour un accompagnement durable de votre développement.**

Que vous soyez une collectivité territoriale, une institution ou une entreprise, Strateum Conseil vous apporte des réponses innovantes et adaptées.

**OPTIMISER L'EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE**

Par des recrutements sur mesure et par des interventions ponctuelles de haut niveau.

**AMÉLIORER "L'INTELLIGENCE COLLECTIVE" DES ÉQUIPES**

Grâce à un coaching d'équipe visant à redonner sens aux actions de tous et de chacun, autour d'une vision partagée.

**FAIRE GRANDIR TOUS LES TALENTS**

Gage de succès durable.

Executive search ■ Management de transition ■ Développement personnel

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : [www.strateumconseil.fr](http://www.strateumconseil.fr)





## Relations avec la presse écrite et audiovisuelle : comment communiquer efficacement ?

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mieux appréhender le fonctionnement des médias et réussir sa communication écrite, radio et télévision (entraînement intensif à la prise de parole face caméra).

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 13 et 14 février

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ 1<sup>re</sup> phase : Présentation exhaustive des différents outils de relations avec la presse

- Le nécessaire contact relationnel avec la presse régionale
- La précision du communiqué de presse (exercice)
- La réalisation du dossier de presse (exercice)
- La tenue d'une conférence de presse ou d'un point presse (simulation)
- L'intérêt du déjeuner de presse
- L'invitation des journalistes à des manifestations
- Quand, comment et pourquoi communiquer
- L'incontournable Internet
- La communication dans l'urgence
- Les raisons qui peuvent faire déraiser votre communication-presse

#### ■ 2<sup>e</sup> phase : Entraînement à l'interview radio-télé (exercices filmés)

- Préparation de l'interview : le message essentiel
- Savoir structurer et faire passer un message
- La clarté de l'intervention
- La vulgarisation
- Maîtriser la durée
- Interviews courtes
- Interviews polémiques
- Les attitudes face à la caméra

#### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- 
- Méthodologie : apports théoriques et pratiques, exercices face caméra (prévoir des vêtements clairs)
  - Matériel pédagogique : support du formateur et caméra -TV - Vidéo



# Média training

## Réussir son interview à la radio, à la télévision

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les clés majeures pour réussir une interview Radio et TV et conforter l'image de la collectivité lors de ces prestations.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 26 et 27 mars • 28 et 29 juin • 17 et 18 septembre  
15 et 16 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>re</sup> JOURNÉE

- Les différentes situations d'interview (actualité, magazine, direct, différé, plateau terrain).  
Les différents types d'interview : « informative », « technique », « polémique »
- Répondre à une interview audiovisuelle : spécificités techniques et contraintes : temps, image, fond et forme
- La nécessité et les risques du montage
- La préparation de l'interview. Questions à poser pour identifier la demande du journaliste. Les règles du jeu
- Maîtriser l'information : message essentiel et hiérarchie d'information. Clarté, synthèse et vulgarisation
- L'importance du fond : bien structurer son message. L'importance égale de la forme : comportement devant la caméra ou le micro. Les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle. Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média

#### 2<sup>e</sup> JOURNÉE

- Travail sur le message et la diction. Entraînement individuel devant la caméra. Exercices de prise de contact, de présentation. Interview informative d'actualité. Relectures et analyses individuelles
- Séries d'interview de deux minutes à trente secondes. Après l'interview informative, l'interview technique
- Enregistrement, relecture, analyse
- L'interview polémique. Savoir argumenter sans agressivité. L'interviewé s'emploie à faire passer son message. Entraînement intensif sur des interviews courtes. Savoir maîtriser la durée
- Debriefing et profil personnalisé

- 
- Méthodologie : exposés, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)
  - Matériel pédagogique : support du formateur et caméra -TV - Vidéo



# Communiquer avec les médias en situation de crise

► **Marika GUMUCHIAN**, Journaliste, TV, radio et presse écrite

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir faire face à la presse lors d'une situation critique :

- mettre en place une cellule de crise (qui parle ?),
- répondre à la pression médiatique,
- gérer la sortie de crise et ses conséquences.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 23 et 24 avril

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs (Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- 1<sup>re</sup> JOURNÉE
  - Définition de la crise – cellule de communication de crise – rôle du porte-parole
  - Les journalistes et la crise
  - Choix rédactionnels
  - Quand le sensationnel relève du quotidien
  - Rôle particulier des envoyés spéciaux
  - L'écriture informative au service du communiqué de presse : message essentiel et hiérarchie d'information, notion d'angle
  - Le communiqué de presse, outil majeur
  - Rôle de l'AFP
  - L'impact de l'audiovisuel en temps de crise
  - Travail sur un premier scénario de crise évolutif (accident)
  - Analyse, choix et structure des messages, rédaction de communiqués de presse, exercices d'interview filmés
  - Les « trucs » à savoir, les erreurs à ne pas commettre...
- 2<sup>e</sup> JOURNÉE
  - Suite du travail sur un deuxième scénario de crise évolutif (rumeur)
  - L'interview en direct,
  - Le montage de l'interview enregistrée : attention aux pièges, parler court.
  - Point presse et conférence de presse en crise (échanges)
  - Les incidents avec la presse,
  - Le droit de réponse.
- Profil personnalisé et évaluation de la formation

- 
- Méthodologie : *exposés, exercices individuels, travail concret sur des scénarii de crise*
  - Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra –TV – Vidéo*



# Créer, animer et gérer un Blog sur Internet

► Animée par un Expert en Développement Web et Bureautique

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la notion de « Blog » et respecter les usages du Blogging.
- Publier sur son Blog.
- Réaliser des modifications de présentation et savoir assurer la promotion de son Blog.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 12 mars • 21 mai • 26 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à développer un Blog sur un produit de création défini en commun. Pour parvenir à ce résultat (en fin de journée), il convient de savoir utiliser Windows et la souris, connaître les bases d'un traitement de texte et d'Internet.

### ■ Introduction : comprendre le phénomène « Blog »

- Éléments de définition
- Exemples d'usages des Blogs d'élus
- Les fonctionnalités des Blogs
- Les différentes solutions pour créer un Blog

### ■ Travaux pratiques : ouvrir son Blog et publier

- La configuration d'un Blog (catégories, mise en page)
- Découverte du module d'administration de son Blog
- Publier son premier billet
- Intégrer des photos et des fichiers attachés (notions de format et de poids)
- Envoyer un trackback
- Publier un commentaire et gérer la modération
- Gérer le son et la vidéo (notions de format et de poids)

### ■ Se faire connaître

- Comprendre le référencement
- S'enregistrer dans les annuaires
- Créer sa Blogosphère

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposé, nombreux travaux pratiques*

► Matériel pédagogique : *un PC par stagiaire avec accès à Internet, Vidéo projecteur, support du formateur, supports électroniques (textes et photographies) éventuellement apportés par chaque stagiaire*



# Communiquer efficacement sur Facebook, Twitter et utiliser les réseaux sociaux pour développer sa notoriété sur le Web

► Animée par un Expert en Développement Web et Bureautique

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Gagner en visibilité en utilisant au mieux les Réseaux sociaux, découvrir les bonnes pratiques tout en bâtissant une stratégie de communication préventive/ offensive/ de veille sur le Web.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 13 mars • 22 mai • 27 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 4 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et promouvoir son blog..

### ■ LES RESEAUX SOCIAUX

- Quels réseaux sociaux pour quel usage (Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Profils Google, You Tube, Dailymotion, etc.) ?
- Optimiser son référencement Google à l'aide des réseaux sociaux
- Une veille efficace
- Quelle stratégie en cas de crise ?

### ■ FACEBOOK

- Créer une page Facebook
- Personnaliser sa page fan (logo, onglets...)
- Animer sa communauté et favoriser l'interaction.
- Recruter des fans
- Fermeture des "faux profils
- Utiliser les événements, un formulaire de contact, les sondages
- Relier sa fan page à un flux RSS ou un compte Twitter
- Faire la promotion de son blog de sa page (badges, boutons Like et Partager, etc.)

### ■ TWITTER

- Qu'est-ce qu'un fil Twitter ?
- Créer un compte Twitter, le paramétrer et le personnaliser
- Rédiger des messages,
- Quels outils utiliser pour Tweeter (sites web, extensions Firefox ou Chrome, clients Twitter...)?
- Augmenter son nombre de « followers »
- Les erreurs à éviter
- Twitter et la géolocalisation

▮ *Traité en annexe : les principaux aspects juridiques à connaître (Loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, obligations déclaratives...), interactions avec le code électoral.*

### ■ Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposé, nombreux travaux pratiques*

► Matériel pédagogique : *un PC par stagiaire avec accès à Internet, Vidéo projecteur, support du formateur, supports électroniques (textes et photographies) éventuellement apportés par chaque stagiaire*



# Expression orale, corporelle et prise de parole en public

avec un point sur la maîtrise de la respiration/voix/trac grâce aux techniques du théâtre

► **Olivier MORANÇAIS**, Formateur en communication, Comédien, Metteur en scène de théâtre et d'opéra, ancien Directeur de cabinet d'une collectivité locale

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- Acquérir une méthodologie, mettre en œuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 3 février • 15 juin • 14 septembre  
19 octobre • 30 novembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux

**EFFECTIF** 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>re</sup> phase : séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les croyances/Les inférences/Les équivoques
- Bien structurer ses messages.  
Les techniques de l'exposé :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

### 2<sup>e</sup> phase : cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Approche de la méthode CLERE (Conscience, Liberté, Expressivité, Réciprocité, Efficacité)
- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
- Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*





# Réussir sa prise de parole en public

► **Frédérique DELEPLANQUE**, Formatrice en communication, Directrice artistique, Metteur en scène de théâtre

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intervenir en toute circonstance devant tout public.
- Développer et valoriser ses qualités personnelles d'expression.
- Se mettre en scène en restant soi-même.

**DURÉE** 2 journées

**DATE(S)** 15 et 16 mars • 26 et 27 juin  
27 et 28 septembre • 3 et 4 décembre

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Elus territoriaux, Collaborateurs  
Directeur/chef de Cabinet, DGS, Directeur de la communication...

**EFFECTIF** 8 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ■ 1<sup>re</sup> JOURNÉE

- Les trois facteurs de la prise de parole : la règle des 3V (visuel, vocal, verbal)
- L'essentiel n'est pas ce que vous dites mais ce que l'autre comprend
- La disponibilité à soi : la « bulle », l'ancrage
- La disponibilité à l'autre
  - Le regard
  - L'expression du visage
  - La posture
  - L'image
- Faire vivre son discours
  - Prendre conscience de sa respiration
  - Améliorer l'élocution grâce au travail d'articulation et de diction
  - Faire la partition de son texte, trouver le rythme et placer les silences
  - Rendre vivant son discours en travaillant l'intonation et l'expression de l'émotion
- Investir son « personnage »
  - S'impliquer pour être crédible
  - Trouver le parler juste

### ■ 2<sup>e</sup> JOURNÉE

- Améliorer sa répartie
  - Apprendre à écouter
  - Oser lâcher prise pour mieux rebondir
  - Développer ses capacités d'improvisation
- Mises en situation de prise de parole et analyse
  - Seul en scène : votre discours
  - Face à face : débat, interview...
  - Collectif : Conférence de presse...
- Gérer son trac
  - Savoir se détendre, respirer, mettre à distance l'émotivité.
  - Se préparer mentalement, visualiser sa prise de parole

### ■ Bilan personnel et synthèse collective

- 
- Méthodologie : *exercices individuels et collectifs, mises en situation, retours personnalisés*
  - Matériel pédagogique : *support du formateur*



# Expression orale, expression comportementale face aux médias

## ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL

► **Olivier MORANÇAIS**, Formateur en communication, Comédien, Metteur en scène de théâtre et d'opéra, ancien Directeur de cabinet d'une collectivité locale

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :

- séduire, informer, convaincre
- faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
- appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne pré ou post électorale
- mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement

**DURÉE** au choix du participant

**DATE(S)** au choix du participant

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs (Directeur/Chef de Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...)

**EFFECTIF** 1 participant

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### ■ Phase 1 : préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

#### ■ Phase 2 : entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

#### ■ Phase 3 : bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

#### ■ Profil personnalisé et évaluation de la formation

- Méthodologie : *apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs)*
- Matériel pédagogique : *support du formateur et caméra -TV - Vidéo*

# ➤ À propos d'A SENATUS CONSULTO



## Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

## Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

## Nos métiers

### ➤ Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

Institutionnel, Juridique - Action sociale - Environnement - Développement durable - Energie - Politique de la Ville - Foncier, Urbanisme - Finances, Fiscalité - Développement économique - Sport, Culture - Action internationale - Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier semestriel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts - outils - méthodes ;
- conduite de l'action : démarches - processus - information ;
- performance de l'organisation : compétences - complémentarité - suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

## > Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques. Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.

## > Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

## Notre organisation

### Le management

- un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.  
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- un expert international : Michel Boyé.
- un secrétariat permanent.

### Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes... Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

### L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

## Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France, en Europe et en Afrique.

**Contact**  
**A SENATUS CONSULTO**  
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS  
Tél. : 01 53 90 45 56  
**asenatusconsulto.fr**  
Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)  
SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris  
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z  
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75  
auprès du préfet de région d'Île-de-France  
*Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser  
des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008*



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## ■ **SESSIONS COLLECTIVES**, dans nos salles à Paris

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour la formation est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **500 euros nets par journée/personne**. Il s'agit d'un prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

La session collective à Bruxelles fait l'objet d'une tarification spécifique (nous consulter).

## ■ **ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching)**, dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1470 euros nets, selon l'action**. Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

### **Modalités d'organisation et moyens de paiement**

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct, en précisant le nom de la Collectivité, le(s) nom(s) du (des) participant(s), le numéro de facture, à l'ordre de «SARL A SENATUS CONSULTO» BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS – Agence Alésia 113 rue d'Alésia, 75014 PARIS, Code Banque : 10207 - Code Guichet : 00109 - N° de compte : 20219455644  
Clé RIB : 94 - Domiciliation : BPRIVES ALESIA (00109).
- par chèque libellé à l'ordre de «SARL A SENATUS CONSULTO».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaires ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaires.

## **ANNULATION**

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.



# SENATUS A CONSULTO

**Former** à Paris et en Intra collectivité en adaptant les contenus pédagogiques aux spécificités de votre territoire

**Concevoir et organiser** vos événements aux contenus stratégiques et techniques

**Conseiller** vos démarches de progrès et projets de changement en mettant à votre disposition une capacité d'ingénierie



**NEUTRALITÉ POLITIQUE, ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, RÉACTIVITÉ, INNOVATION ET QUALITÉ**

A SENATUS CONSULTO

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

[www.asenatusconsulto.fr](http://www.asenatusconsulto.fr)





La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

TITRE DE L'ACTION : .....

DATE(S) .....

### TARIFS

- > **Session collective** (dans nos salles à Paris)  
500 € Nets x ..... jour(s) = ..... € Nets
- > **Session collective à Bruxelles** : nous consulter
- > **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)  
1200 à 1470 € Nets selon l'action : nous consulter
- > **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure

**COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT** : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ .....

**DIRECTION/SERVICE À FACTURER** : .....

Adresse (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Email : ..... @ ..... Fonction : .....

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente du Responsable Formation)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone : ..... Email : ..... @ .....

Date : .....

Signature : .....

Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :  
**A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris**  
Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

[asenatusconsulto.fr](http://asenatusconsulto.fr)

CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15/07/2008

SARL au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris • SIRET 503 233 710 00014 • Code APE : 7010 Z • Code NAF : 8559A

Banque Populaire, Rives de Paris

TVA : FR 29 503 233 710 • Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France